

N° 200



MAROMME MA VILLE

★ Du bulletin municipal ...



1980



1970



1950

... à Maromme Ma Ville ★

2000



2010



2020

80 ans
d'information
à Maromme ♥





No
OCTOBRE 2026
200

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



JEUNESSE :
PROTÉGER
NOS ENFANTS

URBANISME :
LE QUARTIER DU MOULIN
À POUDRE FAIT PEAU NEUVE

ENVIRONNEMENT :
ÉTEINDRE
LA LUMIÈRE

crèche Joséphine Baker



Places restantes
en occasionnel

→ en journée
8h30-17h30

→ le matin
8h30-12h15



Crèche Joséphine Baker
3 rue Joséphine Baker
76150 Maromme

Renseignements
02 32 82 22 36 - 06 79 91 40 37
creche.jb@maromme.fr





David Lamiray
Maire de Maromme
Conseiller départemental de la Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

200 NUMÉROS, 1 NOUVELLE PAGE

Cette édition d'octobre est un peu spéciale, car il s'agit du 200^e numéro de "Maromme Ma Ville", le magazine d'informations municipales qui – tous les mois depuis septembre 2008 – est distribué dans vos boîtes aux lettres.

Vous le verrez à la lecture de ces pages, nous avons quelque peu fait évoluer cette version qui vous suit maintenant depuis plus de six ans.

L'objectif est de vous proposer un magazine qui soit à la fois aéré, coloré et donc agréable à lire, mais aussi informatif, avec des dossiers thématiques, des sujets de société et surtout de l'actualité municipale.

Étant donné qu'il n'est pas toujours simple de savoir quel est l'impact de ce support dans chaque foyer, nous vous avons préparé un questionnaire qui va vous permettre de nous donner votre avis sur le magazine.

Ce dernier, mis en ligne sur le tout nouveau site internet de la commune, vous offrira la possibilité de nous dire quelles sont vos rubriques préférées, ce que vous pensez de la mise en page, si vous aimeriez que certains sujets soient plus souvent traités...

Les données recueillies feront ensuite l'objet d'un compte-rendu qui sera communiqué dans le magazine !

Permanences du Maire

David Lamiray reçoit sans rendez-vous dans son bureau le mercredi matin (7, 14, 21 & 28 octobre).

Inscription le jour même à partir de 8h30, auprès du secrétariat du Maire (bureau au 1^{er} étage).

Informations au : 02 32 82 22 00



À VOTRE ÉCOUTE !

Pour ce nouveau mandat, la Municipalité entend donner encore plus la parole aux habitants, à travers notamment le magazine municipal ou le site internet.

Sondages et consultations vous seront ainsi proposés de manière ponctuelle, afin de recueillir vos avis sur des sujets du quotidien.

Quant à cette rubrique, elle évoluera au gré de vos questions récurrentes, des retours de la boîte à idées (présente sur le site) et des projets de la commune.

L'objectif : faire de la participation citoyenne un rendez-vous régulier et accessible à tous. Une manière concrète de mieux vous informer, mais aussi de faire vivre le dialogue entre les habitants et l'administration !

Aujourd'hui, nous comptons sur votre contribution pour trouver un nom à l'accueil de loisirs ! Pour participer, rien de plus simple, il vous suffit de vous connecter sur le site internet de la Ville : www.maromme.fr et de vous rendre à la rubrique "Consultation citoyenne" (onglet : Ma Mairie puis Démocratie participative).

Nos enfants

LES PROTÉGER

LES ÉCOUTER

AGIR POUR LEUR SÉCURITÉ



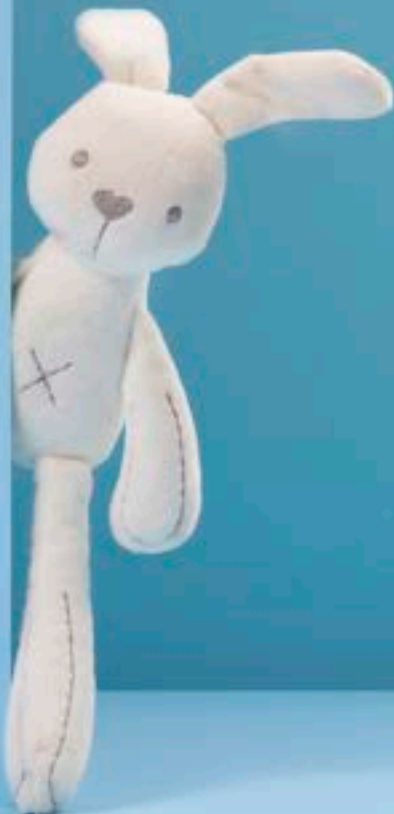
DANS LE SILLAGE DU DÉBAT NATIONAL SUR LE CONTRÔLE DES PROFESSIONNELS AU CONTACT DES MINEURS, LA MUNICIPALITÉ FAIT ÉVOLUER SES PROCÉDURES POUR RENFORCER LA PROTECTION DES ENFANTS ET LA CONFIANCE DES FAMILLES.

Alors que les collectivités sont sommées de renforcer leur vigilance vis-à-vis des adultes intervenant auprès des enfants, la Ville a décidé de pousser plus loin ses procédures internes afin de s'assurer que tous les agents placés sous sa responsabilité présentent les garanties nécessaires à leur maintien en fonction.

Ainsi, les personnels titulaires et contractuels de la collectivité qui travaillent auprès de mineurs devront désormais présenter à minima un casier judiciaire vierge. Les contrôles, qui jusqu'ici s'effectuaient uniquement au moment du recrutement, seront quant à eux effectués chaque année.

Le Maire, David Lamiray explique :

“ Il ne s'agit évidemment pas d'alimenter la méfiance à l'égard des agents {...} il s'agit de garantir aux familles que la Ville prend toutes les précautions possibles lorsqu'elle confie une responsabilité auprès de mineurs. ”



Des contrôles différents

SELON LES STRUCTURES

Plusieurs dispositifs de contrôle réglementaire existaient déjà dans certains services : dans les crèches et les structures d'accueil des jeunes enfants (moins de trois ans), les professionnels et bénévoles étaient contraints de fournir **une attestation d'honorabilité, obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2025**. Ce document permet notamment de vérifier l'absence de condamnations ou de procédures incompatibles avec l'exercice d'une profession concernant des mineurs.

À l'accueil de loisirs, les personnels de la structure faisaient l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État via la Téléprocédure des Accueils des Mineurs (TAM), qui permet les vérifications prévues par la réglementation.

En revanche, certaines catégories d'agents, notamment ceux intervenant sur les temps scolaires et périscolaires ou le monde associatif ne relevaient jusqu'ici d'aucun dispositif.

La Ville entend donc systématiser les contrôles et augmenter les fréquences de vérification, pour s'assurer de l'aptitude de chacun à exercer et ainsi éviter que les différences de réglementation entre les structures ne créent des angles morts.



Visuel national de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants © solidarites.gouv.fr

Les associations et prestataires

ÉGALEMENT CONCERNÉS

La décision de renforcer la vigilance au-delà des seuls agents municipaux a également été prise.

Aussi, les prestataires sollicités par la Ville pour intervenir auprès de jeunes enfants devront fournir une attestation sur l'honneur certifiant que l'honorabilité de leurs intervenants a bien été vérifiée.

Même principe pour les associations du territoire intervenant auprès de publics mineurs qui devront désormais signer une charte relative à l'honorabilité de leurs bénévoles. Les Président(e)s de clubs quant à eux seront invités à se procurer les extraits de casier judiciaire de leurs membres, le cas échéant.

Toutes ces structures seront par ailleurs invitées à renouveler chaque année leur engagement contre les violences sexistes et sexuelles.

EN APPLICATION

Le 5 septembre dernier, durant le Forum des Associations, les clubs de la Ville ont signé un manifeste d'engagement pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Un geste symbolique et fort qui engage les responsables associatifs à être vigilants et à mettre en place des dispositifs garants de la sécurité des enfants.



NUMÉRO UTILE

119

Pour signaler une situation d'enfant en danger ou pour demander conseil, chacun peut appeler le 119, numéro national d'appel d'urgence gratuit et confidentiel 24h/24, 7j/7.

Octobre rose

EN OCTOBRE, LE ROSE REVIENT HABILLER MAROMME, ICI, LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

En France, comme dans l'Union européenne et aux États-Unis, le cancer du sein est le cancer le plus courant chez les femmes. Si le nombre de cas observés chaque année diminue depuis 2005, cette maladie reste la première cause de décès par cancer chez les femmes.

Voici quelques chiffres sur cette pathologie :

60%

DES CANCERS DU SEIN
SONT DÉTECTÉS À UN
STADE PRÉCOCE

20 000

CANCERS DU SEIN POURRAIENT
ÊTRE ÉVITÉS CHAQUE ANNÉE
(soit 1/3 des nouveaux cas)

61 214

NOUVEAUX CAS ONT ÉTÉ
DIAGNOSTIQUÉS EN 2023

LE DÉPISTAGE ? Une fois par an !

À partir de 25 ans, il est fortement recommandé d'avoir un suivi gynécologique annuel.

Chaque année, la planification d'un examen clinique de votre poitrine auprès d'un(e) professionnel(le) de santé, tel qu'un(e) **médecin généraliste**, un(e) **gynécologue** ou une **sage-femme** est essentielle.

Les rendez-vous de suivi se réalisent avec ou sans problème gynécologique notoire, le principe étant de faire un check-up complet pour voir si tout va bien !

ET LE RESTE DE L'ANNÉE ?

En complément du rendez-vous de suivi annuel, il est recommandé d'observer et de **pratiquer l'autopalpation** des seins, idéalement une fois par mois, quelques jours après les règles, quand la poitrine est plus souple.

Comment la réaliser ?

Sur les conseils de votre professionnel(le) de santé, ou via ce QR code qui renvoie vers une vidéo explicative de la Ligue contre le cancer :



À vos agendas !

SAMEDI 3 OCTOBRE • 20H

Spectacle débat « Les Dépisteuses »
par la Cie La Belle Histoire
→ Espace Culturel Beaumarchais

DIM. 11 OCTOBRE • DÈS 9H45

L'Échappée Rose de Maromme
Marche et Courses (5 & 10km)
organisées par l'EMSAM dans le
cadre d'Octobre Rose
→ inscription via le site :
www.strayde.com/5-10-km-de-maromme-2026

MER. 14 OCTOBRE • 14H30

Marche Rose - départ Place
Jean-Jaurès, participation libre

Marche rose

mercredi
14 octobre

—
marche pour la lutte
contre le cancer du sein
→ départ 14h30
Place Jean Jaurès



Rendez-vous pour le **départ à 14h30**
place Jean Jaurès, puis profitez d'une
animation sportive à la Canopée à
partir de 16h, suivie d'un goûter
partagé pour clôturer ce moment
convivial et engagé.

**Participation libre et gratuite, avec un
vêtement rose si possible !**



Le renouveau du

Quartier du Moulin à Poudre

| Parking

Cela fait plusieurs années que la Ville s'active pour moderniser, végétaliser et rendre plus accessible l'ancien quartier industriel du Moulin à Poudre. Aussi, afin de faciliter le stationnement des clients de la Poudrerie Royale, du public du SHED et des visiteurs de la résidence senior Cocoon, un parking végétalisé verra prochainement le jour à l'intersection des rues Marcel Paul et du Moulin à Poudre (*voir plan*).

La zone de stationnement, composée d'une centaine de places viendra en remplacement de l'ancienne friche de l'entreprise SAP - rachetée par la Métropole Rouen Normandie et permettra aux usagers d'accéder plus facilement au centre-ville de Maromme.

Projection de la rue Marcel Paul



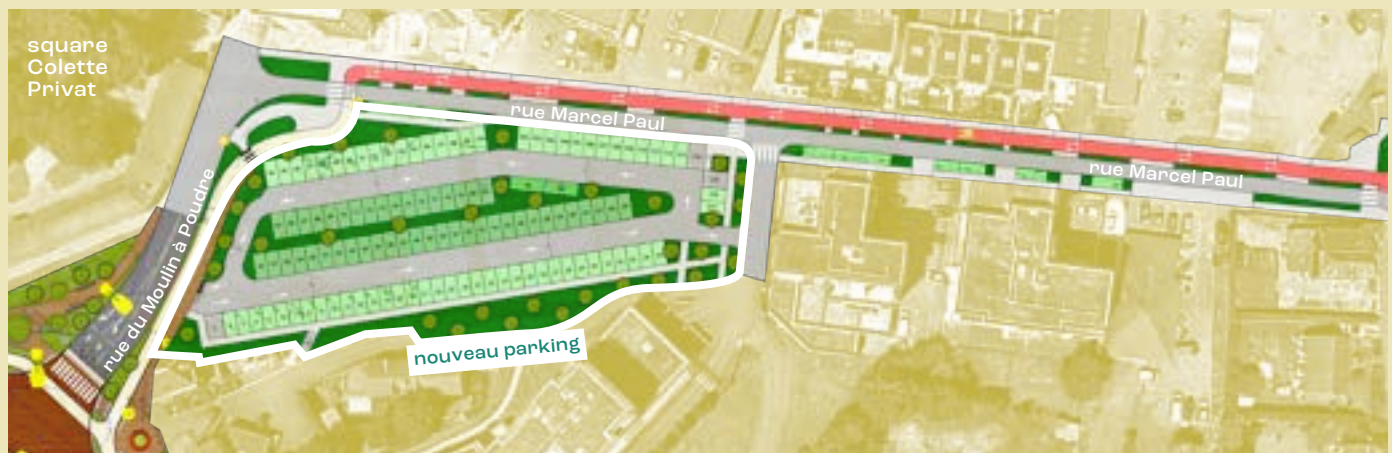
Ce nouveau parking comportera une zone bleue pour garantir une rotation des véhicules et des bornes de recharges pour voitures électriques, afin de prendre en compte les besoins actuels de nombreux automobilistes. **Le début des travaux est prévu le 12 octobre, pour une fin espérée au printemps prochain.**

| Piste cyclable

La rue Marcel Paul va elle aussi faire peau neuve. Reverdie et parée d'une piste cyclable bidirectionnelle, son réaménagement (prévu mi-octobre) devrait répondre aux objectifs de la Municipalité, à savoir favoriser les mobilités douces et développer les îlots de fraîcheurs.

| Éclairage public

Dans plusieurs rues adjacentes, de nouveaux lampadaires seront aussi installés - en cohérence avec ceux du centre-ville - permettant par la même occasion d'enfourer les câbles électriques du secteur, pour un meilleur rendu esthétique et surtout plus de sécurité.



I Maison médicale

L'accès aux soins est un enjeu essentiel pour les habitants de Maromme et la ville a besoin d'une offre de santé renforcée avec des lieux adaptés pour accueillir les professionnels dans de meilleures conditions.

C'est dans cette perspective que le projet porté par les cinq médecins généralistes du cabinet médical, aujourd'hui situé rue de l'Église, a retenu toute l'attention de la Ville. Leur ambition ? Créer un Pôle Santé plus grand, plus accessible et plus moderne que leur cabinet actuel, rue du Moulin à Poudre.

Un accord a ainsi été conclu avec la Ville pour la cession de la parcelle à un prix avantageux, permettant au projet de passer de l'ambition à la réalité.

L'acte notarié, signé à la mairie le 9 septembre dernier, constitue une première étape concrète dans la réalisation de la future maison médicale, dont les travaux débiteront sous peu.

Dans un premier temps, le Pôle Santé du Cailly accueillera 6 médecins, 6 infirmiers et 2 podologues, qui devraient ensuite être rejoints par d'autres professionnels de santé.



Vue 3D du Pôle Santé du Cailly



Le saviez-vous ?

Le futur Pôle Santé réunira plusieurs professionnels au sein d'une même structure, afin de renforcer l'offre de soins de proximité à Maromme. À l'avenir, de nouveaux praticiens devraient en effet s'y installer et ainsi accueillir plus de patients. La construction de cet équipement permettra notamment de faciliter l'accès à un médecin généraliste sur la commune. Plus d'informations devraient être communiquées à la suite de l'inauguration.

POURQUOI ÉTEINDRE LES LUMIÈRES ?



À LA SUITE D'UNE RÉUNION AVEC SES HOMOLOGUES DE LA VALLÉE DU CAILLY : ALAIN QUIBEL (NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE), TOM DELAHAYE (CANTELEU), MIRELLA DELOIGNON (DÉVILLE-LÈS-ROUEN) ET AUBAN AL JIBOURY (LE HOULME), DAVID LAMIRAY, MAIRE DE MAROMME, A DÉCIDÉ DE REVOIR LA QUESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Partout en France, une majorité de communes (**plus de 70 %**) choisissent désormais de réduire ou d'éteindre l'éclairage public en cœur de nuit. Pourtant dans la Métropole Rouen Normandie, Maromme demeure l'une des rares communes avec Bonsecours, Petit-Couronne, Grand-Couronne et Orival à ne pas pratiquer d'extinction nocturne, alors même qu'il s'agit d'une nécessité écologique, économique et de santé publique.

SOULAGER LE BUDGET

Pour une ville, l'éclairage public nocturne constitue une part non négligeable de sa facture totale d'électricité. Maintenir des centaines de candélabres allumés au beau milieu de la nuit pour éclairer des rues totalement désertes s'apparente à un non-sens économique. En outre, la mise en place d'une coupure entre **1h et 5h** sur Maromme offre un avantage rare en matière de politique publique : une efficacité budgétaire immédiate. Selon les analyses financières du Cerema, éteindre la lumière une partie de la nuit permet en effet aux communes de réduire instantanément leur facture d'électricité globale de **20% à 40 %**. Cela représente des milliers d'euros qui pourraient être réinjectés dans le renouvellement de candélabres moins énergivores.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui, la communauté scientifique documente la pollution lumineuse comme une menace majeure pour le vivant. Plus de **28 %** des vertébrés et des invertébrés vivent totalement ou partiellement la nuit. L'omniprésence des halos urbains perturbe profondément leurs cycles biologiques fondamentaux : reproduction, migration, alimentation et repos.



RESPECTER NOTRE HORLOGE BIOLOGIQUE

La lumière artificielle influence directement notre rythme circadien, cette horloge interne qui régule le sommeil, l'humeur, la concentration et même certaines fonctions hormonales. Une exposition nocturne excessive, même indirecte, via les rues éclairées, peut entraîner un sommeil moins profond, une augmentation du stress et une fatigue accrue au réveil. En **limitant l'éclairage public la nuit**, la commune contribue à un environnement plus propice au repos. La réduction de la pollution lumineuse permet de retrouver une nuit plus sombre, plus calme, plus naturelle, ce qui améliore la qualité du sommeil et le bien-être.

Réduire l'éclairage nocturne n'est pas un retour au Moyen Âge, mais une démarche de sobriété intelligente, c'est avant tout adapter nos usages à une réalité nouvelle : une énergie plus coûteuse, une biodiversité fragilisée. Et si la véritable modernité consistait à réapprendre à lever les yeux pour admirer un ciel étoilé ?!

IDÉE REÇUE : MOINS DE LUMIÈRE = PLUS D'INSÉCURITÉ ?

C'est la principale crainte des citoyens, mais les statistiques prouvent le contraire. En matière de sécurité routière, l'absence d'éclairage pousse les automobilistes à lever le pied. On observe souvent une baisse de la vitesse moyenne et une vigilance accrue dans les zones sombres. Quant aux risques de délinquance, les données de la Gendarmerie et du Cerema n'indiquent aucune augmentation des actes délictueux lorsque l'éclairage public nocturne est coupé. Il faut savoir que **80%** des cambriolages ont lieu le jour et que les candélabres facilitent parfois le travail des délinquants en leur évitant l'usage de lampes torches.



De gauche à droite : Alain Quibel, David Lamiray, Auban Al Jiboury, Mirella Deloignon et Tom Delahaye



Êtes-vous pour ou contre
l'extinction de l'éclairage
public la nuit ? Donnez-nous
votre avis sur le site internet
de la Ville via ce QR Code !



CONSULTATION CITOYENNE

MAROMME MA VILLE

À L'OCCASION DU 200^E NUMÉRO DE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL «MAROMME MA VILLE», NOUS AVONS DÉCIDÉ DE VOUS DONNER LA PAROLE, AFIN DE RECUEILLIR VOS AVIS, AUSSI BIEN SUR LE CONTENU DU MAGAZINE, QUE SUR LA FORME.

QUELLES SONT VOS RUBRIQUES PRÉFÉRÉES ?

QUELS SUJETS AIMERIEZ-VOUS VOIR D'AVANTAGE TRAITÉS ?

TROUVEZ-VOUS QU'IL Y A TROP DE TEXTE ? OU PAS ASSEZ ?

LES ARTICLES SONT-ILS SUFFISAMMENT LISIBLES ?

TROUVEZ-VOUS LA MISE EN PAGE CLAIRE ET AGRÉABLE ?

LE TON DU MAGAZINE VOUS SEMBLE-T-IL CHALEUREUX ? TROP FORMEL ?

PRÉFÉREZ-VOUS LIRE LE MAGAZINE AU FORMAT PAPIER OU NUMÉRIQUE ?



FAITES ÉVOLUER VOTRE MAGAZINE EN PARTICIPANT À CE SONDAGE EN LIGNE !

RÉPONDEZ À UNE VINGTAINÉ DE QUESTIONS POUR NOUS DONNER VOTRE
AVIS ET NOUS PERMETTRE DE RÉPONDRE À VOS ATTENTES.



SCANNEZ CE QR CODE

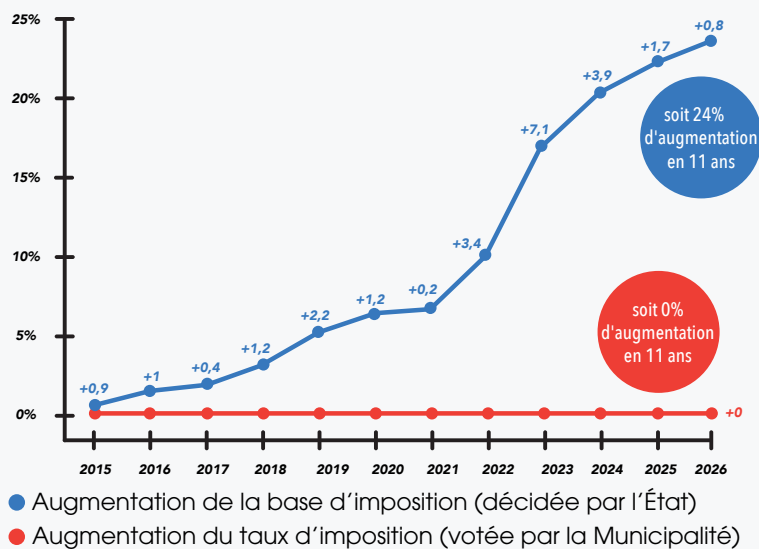


OU RENDEZ-VOUS SUR
[MAROMME.FR/CONSULTATIONS-CITOYENNES](https://maromme.fr/consultations-citoyennes)

TAXE FONCIÈRE

LA TAXE FONCIÈRE EST UN IMPÔT LOCAL QUI RYTHME CHAQUE ANNÉE LA VIE DES PROPRIÉTAIRES. SON MONTANT, SON CALCUL ET SON UTILISATION PEUVENT TOUTEFOIS SUSCITER DES INTERROGATIONS. VOICI QUELQUES REPÈRES POUR MIEUX COMPRENDRE CETTE CONTRIBUTION.

Aucune augmentation des taux de la taxe foncière depuis plus de 10 ans !



À QUOI SERT CET IMPÔT ?

La taxe foncière constitue aujourd'hui une ressource essentielle du budget communal. La Direction générale des collectivités locales indique qu'elle représente environ 40 % des recettes de fonctionnement des communes à l'échelle nationale.

Cet impôt permet aux municipalités de disposer de moyens pour assurer leurs missions au quotidien, maintenir la qualité des services à la population et entretenir leurs équipements.

POURQUOI AUGMENTE-T-IL ?

Malheureusement pour les propriétaires, le montant de cet impôt est susceptible d'évoluer chaque année.

La taxe foncière est en effet calculée à partir d'une base d'imposition - liée à la valeur locative cadastrale du bien - à laquelle sont ajoutés les taux votés par les collectivités. Or, les bases d'imposition sont revalorisées chaque année par l'État, en fonction notamment de l'inflation. En 2026, cette revalorisation s'élève ainsi à 0,8 %.

Les choix politiques nationaux ont donc une véritable incidence sur le montant de la taxe foncière acquitté par l'ensemble des propriétaires du pays, indépendamment des décisions prises à l'échelle locale, à l'instar de Maromme, où les taux communaux n'ont pas été augmentés depuis 2015. À noter que les évolutions de la taxe foncière peuvent également s'expliquer par l'existence d'autres composantes indexées à l'avis d'imposition. C'est notamment le cas de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), instaurée à partir de 2024 à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie pour financer actions et projets visant à protéger le territoire face aux conséquences du dérèglement climatique.

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. Nous avons choisi ce cliché, pris à l'occasion du lancement de l'opération Team Go Girls. Ce dispositif national, développé par Nike et l'Agence nationale du Sport, a pour objectif de faire découvrir différentes disciplines sportives aux filles de 7 à 14 ans et de leur permettre de pratiquer une activité extérieure dans un cadre ludique et convivial. Un beau moment de partage, de rencontre et de plaisir autour des valeurs du sport pour ces jeunes Marommaises !

**Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr
ou sur Instagram avec les mentions #maromme et #marommemaville**



LE MOIS DE L'ENVIRONNEMENT

UN MOIS POUR AGIR, COMPRENDRE ET PARTAGER.

En septembre, l'environnement a occupé une place centrale dans l'actualité marommaise. Au fil des semaines, de nombreuses animations ont invité les habitants à découvrir les enjeux de la transition écologique sous différentes formes. Du Village de l'Environnement au Festival du Vélo, en passant par la Semaine Anti-Gaspillage, la Journée de l'Alimentation ou encore Sequana Incognita, de nombreux rendez-vous ont rythmé ce temps fort consacré à un avenir plus durable. Une belle occasion pour les Marommaises et les Marommais de se rencontrer, d'échanger et surtout de s'engager à leur échelle !





CULTURE. UNE ODE À LA FEMME ! Du 14 au 19 septembre, à l'occasion des Journées du Matrimoine, la Ville s'est employée à mettre en lumière les oeuvres des grandes femmes d'hier et d'aujourd'hui, dans le but de redonner toute leur place à celles que l'Histoire officielle a souvent invisibilisées. Les habitants ont ainsi pu découvrir des personnalités inspirantes comme la réalisatrice Alice Guy ou l'artiste Niki de Saint-Phalle, à travers diverses expositions, projections de films ou lectures théâtrales.

ART. CRÉER ENSEMBLE. Le mois d'août a été placé sous le signe de la créativité à Maromme ! L'association rouennaise La Cabane a installé sa caravane dans les cours des écoles Lucie Delarue-Mardrus et Thérèse Delbos, offrant aux habitants et habitantes des temps d'expression artistique. Lors de ces ateliers itinérants, gouaches, crayons, ciseaux et papiers étaient à disposition pour laisser libre cours à l'imagination des petits comme des grands. De ces rendez-vous sont nées deux grandes oeuvres collectives, inaugurées le 18 septembre dans le parc de l'Hôtel de Ville.



CULTURE. À CHACUN SON PLAISIR. Pour la première fois à Maromme, une soirée d'ouverture a été organisée à l'espace Beaumarchais, afin de lancer la nouvelle saison culturelle. Le public présent a ainsi pu découvrir la riche programmation qui rythmera les prochains mois, entre pièces de théâtre, concerts, et spectacles divers. Après cette présentation de ces événements, pensés pour tous les publics, la soirée s'est poursuivie en musique, dans une ambiance conviviale, avec un concert de jazz rendant hommage au grand Duke Ellington.



VIE PUBLIQUE. BIENVENUE À MAROMME !

Fin septembre, les habitants nouvellement installés à Maromme ont été conviés à un moment privilégié à la Maison Municipale des Associations. Réunis autour d'un petit-déjeuner, toutes et tous se sont vu présenter la ville, ses équipements et les grands événements qui l'animent toute l'année, sans oublier les projets à venir ! Un livret d'accueil leur a également été distribué, pour faciliter la découverte des différents services de la collectivité, mais aussi des adresses et numéros utiles.

SENIORS. AU SOLEIL ! Une centaine de seniors ont pris la direction de Carqueiranne pour quelques jours de vacances placés sous le signe de la convivialité. Organisé par la Municipalité, ce séjour permet chaque année aux habitants de 65 ans et plus de s'évader dans une belle région française pour un coût modeste. Cette année, les heureux élus ont pu profiter de visites patrimoniales et de balades dans les paysages du Var. Une véritable occasion de changer d'air et de vivre de beaux moments de partage !



VIE PUBLIQUE. ÉCHANGER ENSEMBLE.

Les rencontres de quartiers ont fait leur retour cette année ! Sécurité, mobilité, urbanisme, environnement... de nombreuses thématiques ont été abordées au fil des trois réunions, qui ont permis aux Marommois(es) présent(e)s d'échanger directement avec Monsieur le Maire et les élus du conseil municipal. Ces temps de proximité ont également été l'occasion pour chacun(e) de faire part de ses préoccupations, de partager ses idées et d'échanger sur les projets qui façonnent la vie de la commune.



EMPLOI. TROUVER SA PLACE. Le traditionnel Forum des Métiers a eu lieu fin septembre à la Canopée. Cette année, les métiers de la restauration et du bâtiment étaient mis à l'honneur. Un grand nombre de personnes en recherche d'emploi ou de formation ont ainsi eu l'opportunité d'échanger avec des recruteurs, de s'informer sur les opportunités du marché du travail, d'obtenir des conseils ciblés pour leurs parcours professionnels et même de découvrir des métiers en réalité augmentée !

SCOLARITÉ. METTRE LE PIED À L'ÉTRIER.

La Municipalité poursuit son engagement en faveur de la jeunesse et de l'accès à l'emploi, avec l'intégration courant septembre de sept étudiants en alternance au sein de ses services. Tous vont ainsi pouvoir lancer leur vie professionnelle, mettre leurs connaissances en pratique et découvrir concrètement le fonctionnement d'une collectivité territoriale. À leur arrivée, un temps d'accueil convivial a été organisé avec les élus de la Ville, afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur permettre de faire connaissance avec leurs nouveaux collègues.



URBANISME. MÊME RUE, NOUVELLE

VISION. Le 14 septembre, la rue du 8 mai a été inaugurée en présence d'Astrid Lamotte, vice-présidente de la Métropole, Laurent Bonnaterre, David Lamiray et des élus de la Ville. La requalification de cet axe majeur - qui s'inscrit dans une démarche d'uniformisation des grands axes de circulation de la ville - a permis l'introduction d'une zone 30 avec piste cyclable bidirectionnelle, la refonte des places de stationnement, la sécurisation des cheminements piétonniers et surtout la végétalisation du secteur. Une belle réalisation qui change radicalement le cadre de vie des riverains et le quotidien des Marommois.

À LA UNE !

LOISIRS

10 - 31
OCT

MAROMME FÊTE HALLOWEEN !

Pour Halloween, la bibliothèque du Petit Séquoia et l'espace culturel Beaumarchais vous invitent

• **Samedi 10 octobre | 10h : Les p'tites histoires**

Écoutez des histoires frissonnantes adaptées pour les tout-petits !
Gratuit - Sur réservation, de 0 à 4 ans - Le Petit Séquoia (MMDA)

• **Mardi 20 octobre | 14h : Des histoires à frémir et à imaginer**

Profitez d'un atelier pour frissonner autour d'albums jeunesse !
Gratuit - Sur réservation, de 4 à 6 ans - Le Petit Séquoia (MMDA)

• **Mardi 27 octobre | 14h : Atelier BD**

Imaginez une histoire et réalisez votre propre roman-photo !
Gratuit - Sur réservation, à partir de 8 ans - Le Petit Séquoia (MMDA)

• **Vendredi 30 octobre | 16h30 : Les contes de la rue Broca**

(Re)découvrez ces contes humoristiques, où le quotidien côtoie le fantastique !
Gratuit - Sur réservation, à partir de 5 ans - Le Petit Séquoia (MMDA)

• **Vendredi 30 octobre | 18h : Soirée jeux spéciale "Loups-Garous de Thiercelieux"**

Venez déguisé en votre personnage préféré... et méfiez-vous de la pleine lune !
Gratuit - Sur réservation, à partir de 10 ans - Le Petit Séquoia (MMDA)

• **Samedi 31 octobre | 15h15 : L'Ombre de Samonios (version enfants)**

Un spectacle plein d'humour et une aventure magique pour fêter Halloween en famille !
Payant - Sur réservation, à partir de 4 ans - Espace culturel Beaumarchais

• **Samedi 31 octobre | 20h : L'Ombre de Samonios (version adultes)**

Replongez aux origines celtiques du mythe à travers l'histoire fascinante de Nera !
Gratuit - Sur réservation, à partir de 14 ans - Espace culturel Beaumarchais

LE PETIT SÉQUOIA (MAISON MUNICIPALE DES ASSOCIATIONS) 02 76 08 17 00
ESPACE CULTUREL BEAUMARCHAIS 02 35 74 05 32



KIDY SPORT

Dans le cadre des vacances de la Toussaint, les Éducateurs sportifs de la Ville organisent des activités sportives à destination des jeunes Marommois(es) de 6 à 17 ans.

• **6-10 ans : du lundi 19 au vendredi 23 octobre (10h-12h & 14h-16h30)**

Boxe, scratchball, piscine et même laser game seront au programme !

• **11-17 ans : mardi 20 et jeudi 22 octobre (14h-16h30)**

Une multitude d'activités sportives pour filles et garçons !

COMPLEXE SPORTIF PAUL VAUQUELIN - RUE ERNEST DANET

Gratuit - Sur réservation

06 84 16 74 05 - educateurs.sportifs@maromme.fr

SPORT
19 - 23
OCT



On sort ?

CULTURE 03 OCT
CULTURE CLUB 10H

Un moment pour échanger sur ses coups de cœur culturels autour d'un café !

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

CULTURE 03 OCT
GAME ON 14H

Venez tester trois jeux vidéo sur le thème de la photographie !

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

MUSIQUE 03 OCT
FESTIVAL DU CONTE 15H

Une traversée festive et intime à travers les traditions orales du monde

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

LOISIRS 13 OCT
RDV BIEN-ÊTRE 14H

Une séance d'initiation au mandala, dans une atmosphère relaxante.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

On se divertit ?

MUSIQUE 17 OCT
ÉDUCATION VOCALE 10H

Comprendre et maîtriser sa voix avec Élodie Merlaud, spécialiste du chant lyrique

CONSERVATOIRE
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

HUMOUR 03 OCT
LES DÉPISTEUSES 20H

Comment parler du dépistage du cancer du sein en toute simplicité ?

ESPACE BEAUMARCHAIS
Gratuit - Sur réservation
02 35 74 05 32

HUMOUR 15 OCT
LA COMIC 20H30

De l'énergie, des rires, des défis improbables. Découvrez l'improvisation !

ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

JEUNE PUBLIC 21 OCT
PIERRE ET LE LOUP 15H15

Conte musical de marionnettes sur table, par la Cie Les Marmousets.

ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

On s'entraide ?

SOLIDARITÉ 02 OCT
ATELIER DE CONVERSATION 14H

Venez échanger, partager, discuter et améliorer votre expression orale.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

SOLIDARITÉ 06 & 20 OCT
PAPERASSE ASSISTANCE 14H

Des professionnels vous aident pour effectuer vos tâches administratives.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 32 82 22 17

SOLIDARITÉ 11 OCT
GRAINE DE PARENTALITÉ 10H

Conférences et ateliers pour faire l'apprentissage de la parentalité.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
07 66 13 15 40

SOLIDARITÉ 21 OCT
ATELIER DE RÉPARATION 10H

Apprenez à réparer et entretenir votre vélo avec l'association Rustine.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

Sports

À la Canopée

Retrouvez l'agenda sportif via ce QR Code ou sur www.marommeactu.fr



Retrouvez toutes les activités via ce QR Code ou sur www.marommeactu.fr



CINÉMA

Espace culturel
Beaumarchais

• 4€ la place
pour les
Marommais(e)s
• 8€ plein tarif

Nouvelle formule au cinéma

Votre cinéma de l'Espace Culturel Beaumarchais change de formule ! La séance du mercredi 14h30 est remplacée par une séance le vendredi à la même heure. La séance du vendredi 20h30 est quant à elle avancée à 20h. Bonnes séances !

vendredi 2 octobre



Nino

Comédie • 14h30, 20h

vendredi 9 octobre



Rebondir.com

Drame • 14h30

vendredi 23 octobre



Vaïana

Aventure • 14h30, 20h

mercredi 28 octobre



Pat'Patrouille

Animation • 15h15

vendredi 30 octobre



Toy Story 5

Animation • 14h30, 20h



Espace Culturel
Beaumarchais
cinéma & spectacles
MAROMME

Espace Culturel Beaumarchais
13 rue de la République
76150 Maromme
02 35 74 05 32
www.espacebeaumarchais.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JUILLET
31 SIFAX KAÏS

AOÛT
18 MARIAM MAHAMAT
19 LÉONIE GODERVILLE

SEPTEMBRE
18 MAËVY QUESSE PRIGENT
20 MARCEAU PUPIN

DÉCÈS

JUILLET
13 YVETTE BEAUFILS

AOÛT
16 MARIJA BARNJAK
23 GISÈLE SALAMANCA
25 LAURENT CRETON
27 BENOIT LECOMTE

SEPTEMBRE
02 YVONNE MOINET
11 PIERRETTE ANCEAUME
16 MAURICETTE BINARD

MARIAGES

AOÛT
29 STÉPHANIE ADAM ET DAVID DUFOR

SEPTEMBRE
26 FAUSTINE MICHEL ET ALEXANDRE JANNY

LES NUMÉROS UTILES

Mairie - place Jean Jaurès
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

02 32 82 22 00

Centre technique municipal - 4 rue Jacquard
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

02 32 82 22 09

Police municipale
par mail : messagerie.citoyenne@maromme.fr

06 34 54 59 65

LES NUMÉROS D'URGENCE



**POLICE
SECOURS**

17

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**POMPIERS
SECOURS**

18

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**SAMU
URGENCES**

15

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE**

119

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**URGENCES POUR SOURDS
ET MALENTENDANTS**

114

PAR SMS - 24H/24 - 7J/7



**S.O.S.
HARCÈLEMENT**

3018

GRATUIT - 9H/23H - 7J/7



**VIOLENCES
CONJUGALES**

3919

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**PRÉVENTION
SUICIDE**

3114

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES**

3019

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**URGENCES
EUROPÉENNES**

112

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**HÉBERGEMENT
D'URGENCE**

115

GRATUIT - 24H/24 - 7J/7



**PHARMACIE DE
GARDE**

3237

0,35 € / MIN - 24H/24 - 7J/7

MAROMME, MA VILLE

Éditeur : Mairie de Maromme
Directeur de la publication : David Lamiray
Rédacteur en chef : Maxime Morlaine
Réalisation graphique, rédaction, prises de vues : Karine Azoulay, Jean-Baptiste Bouyer, Maxime Morlaine, Romane Brehier
Impression : Imprimerie IRS
Distribution : Ville de Maromme
Contact : communication@maromme.fr
Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé.
Écolabel européen

**Retrouvez toute l'actualité de votre ville,
et faites vos démarches sur le site :**



www.maromme.fr

Sans oublier les réseaux sociaux : [in](https://www.linkedin.com/company/maromme) [ig](https://www.instagram.com/maromme) [f](https://www.facebook.com/maromme)

FRATERNITÉ

SECTION DE MARIE-HÉLÈNE LABAT

SOUS LA DIRECTION DE MARIE-HÉLÈNE LABAT
PHOTOGRAPHE INVITÉE

ENTRÉE GRATUITE

TOUS LES JOURS DE 14H À 18H

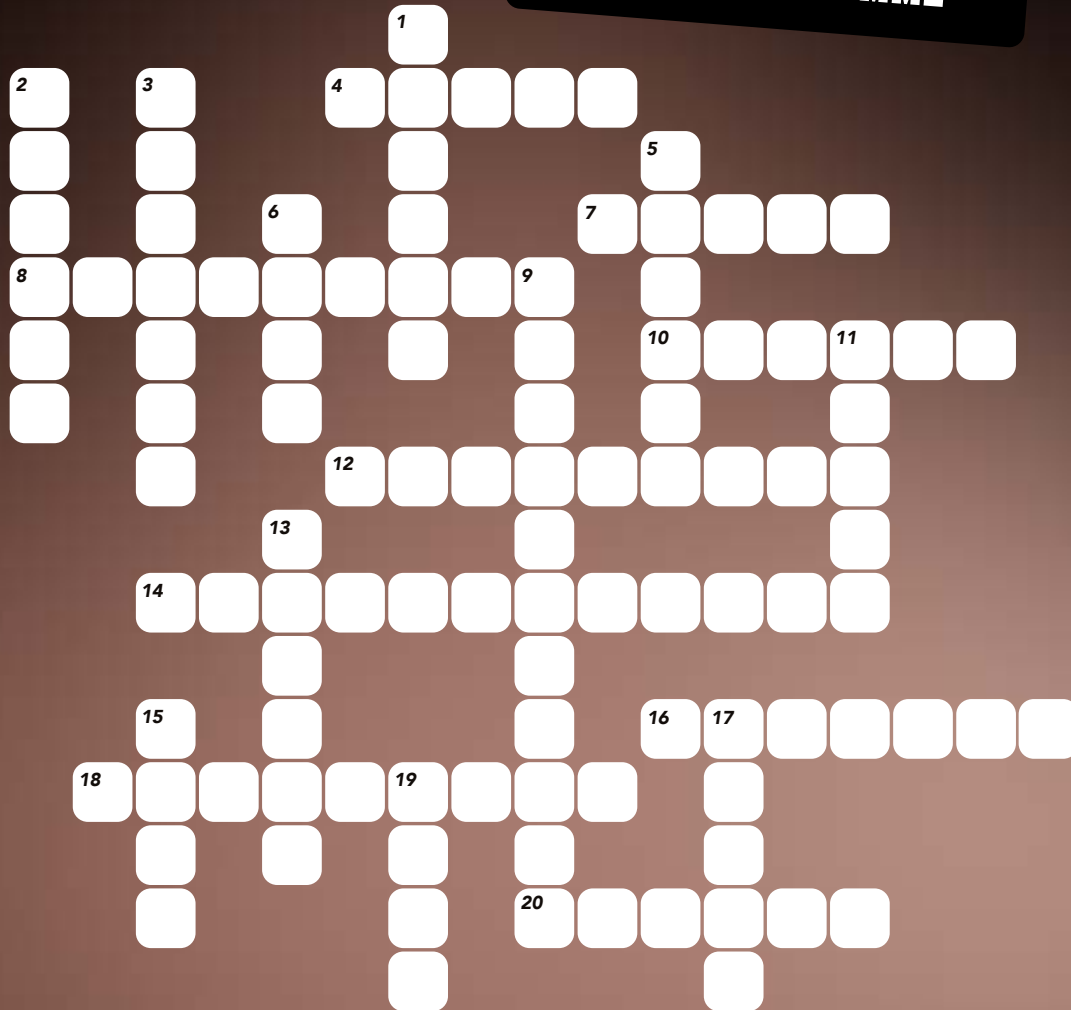
76150 MAROMME

<https://imajeu.fr> - www.facebook.com/imajeu/



MOTS CROISÉS

SPÉCIAL MAROMME



Horizontalement

4. Voyons plutôt où cela nous...
7. Synonyme de parapher, à la 3^e personne du singulier au passé simple.
8. J'ai été résistant et maire de Maromme.
10. Environnement chaleureux, protecteur pour nos aînés.
12. À Maromme, je suis royale.
14. Auteur du Barbier de Séville. Je possède une capacité de 450 places assises.
16. Une rue de Maromme qui endure de grandes souffrances.
18. J'ai donné mon nom au plus ancien monument historique de Maromme.
20. Nom de l'un des plus remarquables vestiges du passé industriel de Maromme.

Verticalement

1. Au XIX^e siècle, on me surnommait la petite vallée de Manchester.
2. Première femme élue conseillère générale de Seine-Maritime en 1967.
3. Je peux mesurer plus de 100m. À Maromme, le petit accueille ceux qui aiment lire.
5. J'accueille l'un des plus anciens et célèbres carnivals d'Europe.
6. Parfois je suis de miel. Maromme n'en possède qu'une demie.
9. Ancien nom du parc de l'Hôtel de Ville. Ville jumelée.
11. J'ai défié les nazis en remportant 4 médailles d'or aux J.O. de Berlin en 1936.
13. Je suis Saint qui a découpé son manteau pour le partager avec un mendiant.
15. Je produisais les pigments de mon célèbre frère Claude à Maromme.
17. Térieur est mon nom de famille, mon frère s'appelle Alex, et je suis un collège.
20. Toiture industrielle en dents de scie. Centre d'art.

**À l'occasion de ce 200^e numéro, je
tiens à vous remercier pour l'attention
que vous accordez à ce rendez-vous
qui raconte Maromme au fil des mois.
Numéro après numéro, votre fidélité
donne tout son sens à ce magazine,
reflet de la vie locale et de celles et
ceux qui la font vivre.**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and strokes.

**David Lamiray
Maire de Maromme**